

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment pour l'extension de l'activité teillage

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

S.C.A de TEILLAGE du PLATEAU du NEUBOURG

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bertrand COULIER, Directeur

RCS / SIRET

7 8 0 | 8 2 9 | 5 2 9 | 0 0 0 2 | 0

Forme juridique

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Installation actuellement soumise à : * Enregistrement pour la rubrique 2260 * Déclaration pour la rubrique 1530	Le projet prévoit la mise en place d'un transformateur électrique, la puissance sera donc augmentée. Toutefois, étant déjà soumis à enregistrement pour la rubrique 2260 avec une puissance supérieure à 500 KW cela n'engendrera pas de modification. De plus, la classification pour la rubrique 1530 restera inchangé aussi car le projet permettra une meilleure répartition du stockage actuel restant en dessous du seuil limite.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un nouveau bâtiment destiné à la transformation du lin sur le site actuel.

Le projet prévoit également la création de 2 silos de 350 m3 chacun pour le stockage des anas ainsi que le stockage des graines dans 3 cellules pour une capacité maximale de 350 m3.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce bâtiment est d'y accueillir 2 lignes de teillage du lin. Ces lignes auront une organisation et un fonctionnement similaire aux 4 lignes actuelles. Les 2 nouvelles lignes construites seront identiques.

Le principe de production consiste en une séparation des fibres (longues et courtes) du reste de la plante (anas, graines). Une ligne de teillage comprend une dérouleuse de paille, une table d'alimentation de la turbine, une égreneuse, un diviseur, des broyeurs et des turbines de teillage.

Ce projet permettra à la coopérative de répondre au marché toujours croissant, permettre aux agriculteurs de produire du lin dans un contexte agricole pas toujours évident par l'augmentation de sa capacité de production à 60 000 tonnes de pailles transformée annuellement.

Le volume de stockage ne sera pas modifié. Ce projet permettra une meilleure réorganisation des différents stockages.

Ce projet permettra également d'évaluer la possibilité de diminuer le travail de nuit dans le but de diminuer la pénibilité ainsi que d'améliorer les conditions de travail des salariés.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet se déroulera en plusieurs étapes :

- * tout d'abord une phase de construction du bâtiment de teillage (1er semestre 2019)
- * ensuite l'installation des matériels (fin 2019 - début 2020)
- * puis le câblage des lignes de production (début 2020)
- * mise en production (été 2020)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dès la mise en production et les réglages effectués, l'activité prévue au commencement sera une organisation du travail en 3x8 avec à terme une évolution en 2x8.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Installation n'étant plus soumise à autorisation par les rubriques 2310 et 2260 depuis le décret n°2018-900 du 22 octobre 2018, qui modifie la nomenclature ICPE.

Ainsi, l'installation est maintenant soumise à enregistrement sous le rubrique 2260 pour une puissance maximale supérieur à 500 KW.

Celle-ci est également soumise à déclaration pour la rubrique 1530.

Le projet n'engendrera pas de modification de classification et l'ensemble du site restera soumis à enregistrement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Construction de 5183 m ² avec : * un bâtiment avec partie centrale de 120 m x 32.40 m, partie filtres de 78 m x 10 m, bureaux et salle de repos de 18 m x 10 m - Hauteur acrotère de 7.90 m - 10.90 m - 12.71 m * un bâtiment pour silos de 49.12 m * 5.84 m / 8.40 m, hauteur acrotère de 6 m / 14 m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

1 route de coquerel
BP 19
27110 CROSVILLE LA VIEILLE

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. 49° 08' 47" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Arrêté préfectoral pour la coopérative soumise à ICPE daté du 26 juillet 2016.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'installation actuelle est soumise à différents risques naturels comme : - Inflammation (foudre) - Froid Toutefois, ces risques ne sont pas de nature à créer un risque majeur vis à vis des installations et activités de l'entreprise car jugé trop faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation de la capacité de transformation donc augmentation des approvisionnements en paille sur notre site et augmentation du trafic sortant dus aux expéditions des matières produites avec un estimatif d'environ 3 à 400 véhicules/ jour répartis sur les plages horaires jour et nuit (travailleurs nuit).Le trafic induit par la coopérative, compte tenu du trafic mesuré en 2015, à notre connaissance, sur la RD133 correspond aux environs de 3-4 % du trafic au max. Le trafic issu du site est faible au regard du trafic déjà existant.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Mise en place de filtres pour le dépoussiérage ambiant des postes de travail mais également le transport pneumatique des coproduits.</p> <p>Procédure de contrôle mise en place et maintenance préventive concernant le maintien en activité conforme de ces filtres.</p> <p>Analyse des rejets de l'air réalisé tous les 3 ans.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Augmentation de la capacité de production et donc augmentation de la récupération des poussières, qui aujourd'hui trouvent valorisation.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation de la surface de lin cultivée et donc meilleure rotation des cultures.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Première unité de transformation sur le site existant. Même activité déjà visée par l'arrêté préfectoral du 26 juillet 2016.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de l'augmentation de notre activité qui reste identique en tout point et dont nous avons tout mis en œuvre pour maîtriser les risques inhérents à celle-ci, il ne nous semble pas utile que notre projet fasse l'objet d'une nouvelle évaluation environnementale puisqu'il ne génère aucun changement de classification ICPE et aucune évolution des risques.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

CROSVILLE LA VIEILLE

le, 31 OCTOBRE 2018

Signature

**SCA DE TEILLAGE
DU PLATEAU DU NEUBOURG**
Route de Louviers - BP 19
27110 LE NEUBOURG
Bertrand COULIER - Directeur



adre ci-dessus



Départementale 133

Route de Coquerel

SETOM

DECHÉTERIE

Terrains agricoles

Site

Activités, commerces,
Industries, services

Rayon d'affichage 2 km

LE BOIS DE COQ

Echelle 1/25000ème

1/10^{ème} du rayon : 200 mètres autour du site



S.C.A. Teillage du Plateau du Neubourg
Crosville-la-Vieille

LE FOND DE COQUEREL

COQUEREL